

02 août 2011 -15:47

Vanackere/Chastel: Congo - Appel au vote de l'annexe à la loi électorale par le Parlement congolais

Ministres Vanackere et Chastel: Elections RDC - Appel au vote de l'annexe à la loi électorale par le Parlement congolais

Ministres Vanackere et Chastel: Elections RDC - Appel au vote de l'annexe à la loi électorale par le Parlement congolais

Ministres Vanackere et Chastel: Elections RDC - Appel au vote de l'annexe à la loi électorale par le Parlement congolais Bruxelles, le 2 août 2011 Le Ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere et le Ministre de la Coopération au Développement Olivier Chastel notent avec satisfaction le succès de la révision du fichier électoral en RDC en vue des élections présidentielles et législatives prévues fin novembre de cette année. Le nombre d'électeurs sera ainsi plus élevé qu'anticipé : Plus de 32 millions, en hausse de près de 5 millions par rapport à 2006. Le gouvernement belge, dont la contribution financière au processus électoral est substantielle, suit la situation avec attention et aspire vivement au maintien de cette tendance positive. Il appuie la CENI dans la poursuite de l'organisation des élections et invite à intensifier le dialogue avec tous les partis politiques. Ce contexte favorable rend l'adoption par l'Assemblée nationale et le Sénat, dans les meilleurs délais et certainement avant le 10 août, de l'annexe à la loi électorale d'autant plus importante. Cette annexe, qui propose une répartition du nombre de sièges pour chaque circonscription électorale, est une condition nécessaire au respect du calendrier électoral, et à la tenue des élections dans les délais prévus par la Constitution. Les Ministres Vanackere et Chastel s'inquiètent de l'éventualité d'un retard du vote par le parlement congolais de l'annexe et de la piste d'un découplage des élections présidentielles et législatives. De concert avec la communauté internationale, la Belgique a toujours plaidé pour la simultanéité des deux scrutins. Les Ministres rappellent que le soutien financier de la Belgique est conditionné par le bon déroulement du processus électoral. Les Ministres Vanackere et Chastel invitent donc le Parlement à assumer pleinement sa responsabilité, à voter l'annexe dans les jours qui suivent, démentant ainsi par les faits les prévisions pessimistes récemment entendues. Enfin, les Ministres Vanackere et Chastel appellent tous les partis politiques à participer, collaborer et souscrire au code de bonne conduite. Ils les incitent à s'abstenir de tout acte de violence durant la campagne. Les candidats et les citoyens pourront ainsi participer démocratiquement aux élections, dans le respect des règles.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be